



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉTUDIANT EN SANTÉ ?

LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES



**FINANCE
VOS ÉTUDES**

AVEC L'ALLOCATION FINANCIÈRE SPÉCIFIQUE DE FORMATION

RENDEZ-VOUS SUR WWW.DEFENSE.GOUV.FR/SANTE

CETTE ALLOCATION S'ADRESSE À VOUS SI VOUS ÊTES ÉTUDIANT :

Interne en médecine

Infirmier de bloc opératoire

Masseur-kinésithérapeute

Manipulateur en électroradiologie médicale

Technicien d'installation et de maintenance des matériels biomédicaux

APRÈS OBTENTION DE VOTRE DIPLÔME :

Vous vous engagerez en tant que militaire (officier sous contrat ou sous-officier selon la spécialité) pour une durée égale au double des années de formation financées

MONTANT DES BOURSES :

De 5 000 € à 15 000 €/an (selon la spécialité)

POUR CANDIDATER, ENVOYEZ UN MAIL À CETTE ADRESSE :

✉ sante-armees.recrutement.fct@intradef.gouv.fr



1 Ouverture d'un dossier de candidature



2 Entretien de motivation



3 Visite médicale



4 Commission d'attribution



5 Signature de la convention d'engagement

